

**Rapport de la Commission de Gestion  
sur les demandes de crédits supplémentaires au budget 2008  
Préavis 71**

Lors de sa séance du 30 septembre 2008, la Commission de Gestion composée de Mmes I. Abeya, S. Favre, C. Thuillard et N. Wuichet ainsi que MM. J. Colomb, D. Karlen, D. Saugy et C. Udasse a étudié les demandes de crédits supplémentaires faisant l'objet du préavis 71. Etaient excusés : Patrick Buchs et Benjamin Ruey.

Monsieur le Municipal Dupertuis était présent pour répondre aux questions de la commission ainsi que Mme Freymond Cantone et son chef de service M. Decurnex.

**1. Réseaux d'égouts et d'épuration - Travaux 2006 (préavis N° 75/2008) CHF 130'000.-**  
Coûts supplémentaires suite à des conditions de terrassement particulièrement difficiles.

Il s'agit des travaux d'assainissement au quai Louis Bonnard. Le dépassement originalement demandé par l'entreprise était de Fr. 250'000.-. Après discussions, il a été concédé CHF 130'000 pour les difficultés dues au terrain, mais pas pour les erreurs de sous-traitants (erreur dans l'angle de perçage sous la route). Normalement on ne fait pas de sondages avant de tels travaux, il peut donc y avoir des surprises lors des travaux en terrain difficile. Ces travaux ont été exécutés dans la 1<sup>ère</sup> moitié de 2007. Les factures ont été payées début 2008, suite aux négociations. Le crédit original demandé par le préavis 175 était de CHF 415'000

**2. Achat installation de séchage des boues d'épuration (préavis N° 26/2007) CHF 130'000.-**  
Coûts supplémentaires pour assurer la réalisation et le fonctionnement de l'installation.

Pour rappel, il avait été choisi de faire sécher les boues d'épuration avant de les faire incinérer en cimenterie (à Eclépens), ce qui d'une part limite le volume des matières à transporter et d'autre part ne laisse aucun déchet après l'incinération en cimenterie. Après l'opération de séchage, les boues contiendraient plus de 90% de matières solides.

C'est la maison Alpha qui a remporté le marché public de cette construction. Elle avait prévu de sous-traiter le four proprement dit à une autre entreprise, la maison Klein. Cette dernière ayant entre temps fait faillite, c'est la maison Buchs qui a repris le projet du four, en améliorant la qualité de fonctionnement, ce qui induisait une augmentation de Fr. 418'000.-. Bien que ce nouveau four offre une plus value certaine pour Nyon, le montant a été rediscuté.

Après discussions, un accord a été trouvé pour Fr. 200'000.-, ce qui fait que la maison Alpha prend Fr. 218'000.- à son compte. Faute de cet accord, la maison Alpha se retirait du projet. D'autre part, vu le délai très court (selon les nouvelles lois fédérales, il n'est plus possible d'épandre des boues depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008), il n'a pas été possible de trouver un autre four adéquat. Et faire incinérer nos boues semi-liquides ailleurs serait à la longue plus coûteux.

Nyon a des accords avec des communes environnantes, (p. ex Rolle et communes environnantes, Gingins, Chéserex, et probablement la Terre Sainte aussi.[confirmation en attente]), ce qui permettrait d'optimiser le rendement de l'installation et d'amortir facilement les Fr. 200'000 de supplément.

**3. Service Industriels – Acquisition d'un système de facturation, comptabilité et logistique (préavis N° 42/2007) CHF 30'000.-**

Le dépassement de Fr. 30'000 concerne la migration des données des S.I. vers le nouveau système de facturation, soit le passage du système Electra au système ISE qui intégrera toutes les fonctionnalités comptables évitera les saisies multiples de données.

Dans le préavis 42, il avait été prévu une enveloppe de Fr. 30'000 pour l'assistance d'un consultant pour la transformation des données afin de les rendre compatibles avec le nouveau système (ISE), Le premier consultant mandaté pour ce travail s'est avéré peu sérieux. Bien

qu'ayant déjà été payé Fr. 7'220.- son travail a été inutilisable. De plus ce dernier prétend encore toucher Fr. 5'000.- (qui sont contestés par la Commune).

Un autre consultant a donc été mandaté et a repris les données au 29 août, mais comme il connaissait moins bien l'ancienne application (Electra) cela a engendré Fr. 30'000 de supplément, soit env. 30 jours supplémentaires de travail.

Le fournisseur du nouveau programme avait vu notre application – mais le fait que l'on offre de plus en plus de services (p.ex. diverses prestations internet) a également contribué à compliquer le travail. D'autre part, le volume de travail a été mal évalué à l'origine. Il a fallu par exemple rechercher des indications de rues, de parcelles et de bâtiments ce qui a engendré un volume de travail supérieur aux prévisions.

Les Fr. 21'800 prévus dans le budget du préavis 42 pour « divers et imprévus » ont déjà été absorbés.

Au vu de ce qui précède, la commission unanime vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter les conclusions du préavis municipal et de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal de Nyon,

vu le préavis N° 71 concernant une demande de crédits supplémentaires au budget 2008 et aux comptes de préavis pour un total de CHF 452'500 première série,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet :

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide d'octroyer à la Municipalité des crédits supplémentaires pour un montant total de CHF 360'000 qui sont à porter en augmentation des postes suivants :

**Compte N° 460.5010.075.9148**

Réseaux d'égouts et d'épuration – Travaux  
d'assainissement 2006 (préavis N° 175/2006) CHF 130'000

**Compte N° 460.5060.093.9148**

Réseaux d'égouts et d'épuration – Achat installation  
de séchage des boues (préavis N° 26/2007) CHF 200'000

**Compte N° 800.5060.104.9148**

Services Industriels – Acquisition d'un système  
de facturation, comptabilité et logistique CHF 30'000

La Commission :

Inés Abeya, rédactrice du rapport  
Colomb Jacky  
Favre Suzanne  
Dominique Karlen

Saugy David  
Thuillard Chantal, Présidente  
Wuichet Nelly  
Udasse Christian